



HAL
open science

Les suites de la catastrophe de Bordeaux (32 morts, 16 blessés)

Didier Nordon

► **To cite this version:**

Didier Nordon. Les suites de la catastrophe de Bordeaux (32 morts, 16 blessés). *Alliage: Culture - Science - Technique*, 1989, 2, pp.87-89. hal-03395396

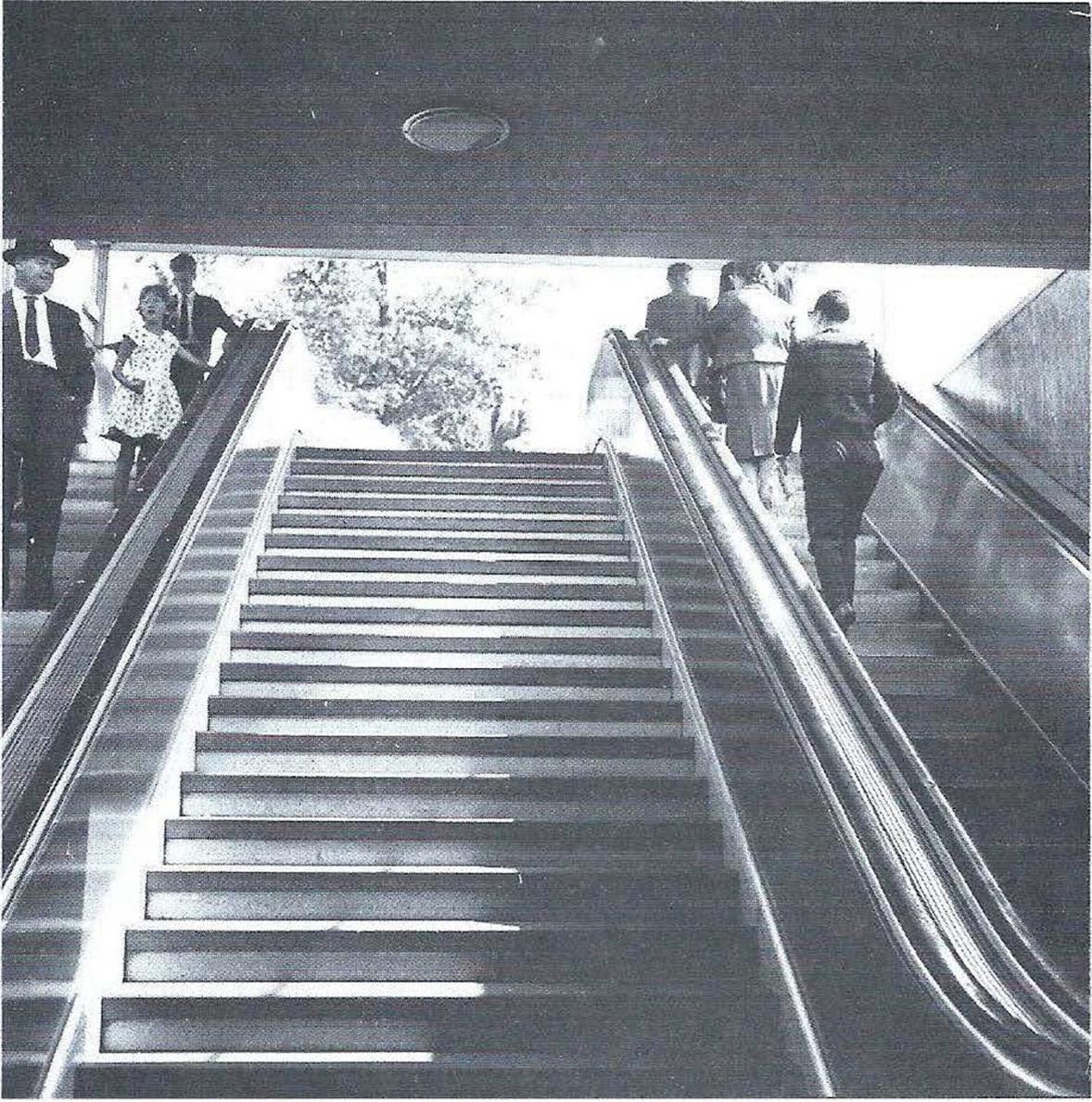
HAL Id: hal-03395396

<https://hal.science/hal-03395396v1>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Roger Viollet

LES SUITES DE LA CATASTROPHE DE BORDEAUX

(32 morts, 16 blessés)

Le gouvernement annonce des mesures d'incitation
à l'utilisation des pieds.

*Didier Nordon**

Bordeaux, de notre envoyé spécial. Il n'aura donc pas fallu moins de trois semaines d'efforts dramatiques pour que les techniciens parviennent à remettre en marche l'escalier mécanique tombé en panne le 24 décembre dernier (nos éditions datées du 26 décembre). Le bilan de la catastrophe ne cesse de s'alourdir. Aux 32 morts déjà dénombrés s'ajoutent 16 blessés hospitalisés, dont certains souffrent de déshydratation aigüe. Les corps des victimes ont été déposés dans une chapelle ardente dressée place des Quinconces. Visiblement bouleversé, le Maire de Bordeaux est venu se recueillir devant les 32 cercueils impeccablement alignés. "*Je m'incline devant la douleur des familles*" a-t-il tenu à déclarer, avant d'ajouter : "*Tout doit être mis en œuvre pour qu'un tel drame ne se reproduise plus*".

D'ores et déjà, la catastrophe de Bordeaux pose de graves problèmes aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux responsables de la sécurité dans les grands magasins. Selon les premiers témoignages, la panne de l'escalier mécanique des Galeries Lalayette est survenue le 24 décembre vers 15h 45 entre le 4ème étage (Ameublement) et le 3ème (Confection Femmes) dans le sens de la descente et non celui de la montée comme cela avait été annoncé tout d'abord. Il a fallu 18 jours avant que la pièce de rechange nécessaire pour remplacer la pièce défectueuse (une banale semi-clavette de contre-butée tronconique hélicoïdale polytopique) parvienne à Bordeaux, et 3 jours supplémentaires - les

* Enseignant de mathématiques à l'Université de Bordeaux I. A publié *Les mathématiques pures n'existent pas*, Actes-Sud, 1981.

plus lourds en pertes humaines - pour qu'elle soit mise en place et que l'escalier puisse redémarrer. Pourquoi un tel délai? M. François Lebesgue, Délégué Général à la Sécurité en Gironde, est formel : *"Les fêtes de fin d'année n'expliquent pas tout. Il y a eu faute, et faute majeure, de la part de la direction des Galeries Lalayette. Je n'ai jamais vu une telle pagaille dans des services de sécurité!"* Et le Délégué Général d'ajouter : *"Des sanctions devront être prises. Des sanctions sévères."*

Encore profondément choquée, Madame Sophie Germain, professeur à Talence, une des rares rescapées, raconte : *"Le plus atroce, dans la chaleur du magasin, c'était la soif. J'ai vu les gens autour de moi se déshydrater littéralement à vue d'œil. Pensez, trois semaines sans boire! Jamais je n'aurais cru en sortir vivante. Au début, on était sûr que l'escalier allait rapidement se remettre en route. Certains plaisantaient. Mais ensuite, ça a été l'horreur. Un vrai Biafra. J'ai vu des gens dévorer les jouets en peluche qu'ils avaient achetés au 6ème étage. Je me demande comment j'ai pu survivre"*, ajoute-t-elle. Moins heureux que Madame Germain, M. Emile Fatou, dont la femme et les deux filles se trouvaient dans l'escalier tragique, a perdu tous les siens. *"Quand je pense que j'aurais dû y être aussi"*, déclare M. Fatou effondré. *"Mais je suis resté au rayon Ameublement pour..."* M. Fatou ne peut achever. *"C'est le destin qui l'a voulu"* ajoute-t-il.

La configuration des lieux a rendu impossible l'acheminement de vivres vers les personnes immobilisées le long de l'escalier tragique. De plus, l'affluence de la clientèle à tous les étages en ces périodes de fêtes a fortement gêné le travail des sauveteurs. En outre, il semble que la direction des Galeries Lalayette, soucieuse d'éviter une publicité fâcheuse, ait pris la responsabilité de retarder au maximum l'appel aux secours. *"Nous avons été victimes d'une conjonction de facteurs absolument incroyable"*, avoue M. Claude Cauchy, Directeur Général adjoint des Galeries Lalayette, qui ajoute, visiblement très ému : *"Je suis prêt à donner ma démission."*

Intervenant à Montpellier lors de l'inauguration de la Troisième Foire Internationale des Escaliers et Remonte-Pentes, le Ministre des Transports, M. Jacques-Edouard de la Vallée-Poussin, a tenu à préciser que l'effort de la France en matière d'équipement ne saurait être retardé par cet accident. *"L'exportation d'escaliers mécaniques est l'un des principaux postes positifs de notre balance commerciale, et elle le restera"* a ajouté le Ministre, faisant allusion aux récents contrats d'équipement passés par la France avec l'Égypte et l'Arabie Saoudite.

D'autre part, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Éducation Nationale

ont publié un communiqué commun invitant les enseignants à un effort tout particulier. Il faut que dès leur plus jeune âge, les enfants réapprennent à marcher, dit en substance le communiqué, qui ajoute : "La récente tragédie de Bordeaux rappelle, s'il en était besoin, les risques encourus par une population trop habituée à ne plus jamais utiliser ses jambes pour se déplacer. Il est de la responsabilité de chaque éducateur, comme de chaque soignant, d'aider la population, tant active que retraitée ou en formation, à se familiariser avec les escaliers fixes. Si les victimes avaient su descendre les marches d'escalier, le drame que nous venons de connaître aurait été évité".

La mesure préconisée par les deux ministres sera-t-elle suffisante? Non, répond le professeur Henri Borel-Poincaré, Directeur de l'Institut de Psychologie des Masses de l'Université de Nancy. "*Si les gens sont restés sur place, bloqués dans l'escalier, ce n'est pas parce qu'ils ne savaient plus marcher. Dans des conditions extrêmes, la marche est un réflexe qui revient automatiquement. Surtout en descente. J'ai fait nombre d'expériences à ce sujet dans mon laboratoire. Ce point est acquis. Il est également absurde d'affirmer, comme on le fait trop souvent, que les gens n'ont tout simplement pas songé à utiliser leurs pieds! Non, ce qui s'est très probablement passé en réalité, c'est que personne n'a osé être le premier à avancer au moyen de ses propres jambes, car il aurait fallu pour cela transgresser la loi que j'ai appelée la fonction passivisante des transports automatiques. Les gens se sont plutôt laissés mourir sur pied, et nul ne peut être sûr qu'à leur place il n'aurait pas fait de même.*" Le professeur Borel-Poincaré ne craint pas d'ajouter : "*Celui qui se serait hasardé à se mouvoir par ses propres moyens sur l'escalier mécanique aurait eu l'impression insupportable de commettre un véritable meurtre du père.*"

Enfin, on indiquait hier soir à Paris que le Ministère de la Justice venait de porter plainte contre *le Canard Enchaîné*. Ces poursuites sont motivées par un article intitulé "L'escalator tue", dans lequel le journal satirique accuse les renseignements généraux d'avoir su qu'un attentat se préparait contre les Galeries Lalayette, mais de n'avoir pas cherché à le prévenir. A en croire notre confrère, les renseignements généraux seraient infestés d'hommes à la solde de la Samariflette.